L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 26 JANVIER 1881.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Thermomètre (Fahrenheit) Tableau des températures à la ville pendant les dernières 24 heures.

Minimum..... 46 | Midi..... 54
9 h. A.M..... 48 | 3 h. P.M..... 54
6 h. A.M..... 48 | 9 h. P.M..... 52

Thermomètre du 25 janvier 1881

Thermomètre de C. Dumaine, Opticien.		
	Fahrenheit.	Centigrade
Chaleur du matin.....	39	Glace 1
12 M.....	52	7
3 P. M.....	54	10
6 P. M.....	52	9

Bulletin météorologique.

Mardi, 25 janvier, 2 h. 06 P. M.

Température (Fahrenheit) Relevée à las villes suivantes.

Alabama, Gla.....	46	Louisville, Ky.....	32
Atlanta, Ga.....	38	Memphis, Tenn.....	35
Cincinnati, O.....	34	Mobile, Ala.....	44
Cairo, Ill.....	34	Montgomery, Ala.....	43
Chattanooga, Tenn.....	36	Nashville, Tenn.....	33
Cleveland, O.....	31	New Orleans, La.....	50
Davenport, Iowa..	—	Omaha, Neb.....	26
Dubuque, Iowa....	—	Shreveport, La.....	46
Galveston, Texas..	51	Savannah, Ga.....	48
Indianola, Texas..	49	Shreveport, La.....	47
Keokuk, Iowa.....	—	Vicksburg, Miss.....	48
Fort Wort, Tex....	38	St-Paul, Minn.....	—
La Crosse, Wis....	—	Vicksburg, Minn....	49
Leavenworth, Kan..	—	Yankton, D. T.....	—

Rumeur des eaux au-dessus de l'étiage (sous les plus basses).

Carrollton.....	12.06	Nashville, Tenn	23.00
Cairo, Ill.....	31.04	New Orleans*....	11.00
Cincinnati, O..	30.00	Omaha, Neb....	—
Dubuque, Iowa..	—	Pittsburgh, Pa.	9.00
Keokuk, Iowa..	—	Shreveport, La..	11.06
La Crosse, Wis..	—	St. Louis, Mo....	6.03
Leavenworth, K.	—	St. Paul, Minn..	—
Louisville, Ky..	14.00	Vicksburg, Miss	19.07
Memphis, Tenn	20.07	Yankton.....	—

*Au-dessus du niveau des hautes eaux de 1874.

E. DUMAINE,
Sergeant Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de la Santé dans les 24 heures.

Mariages.

Alois Deller à mlle Henriette Meyer.
Charles Engler à mlle Mary Trinidad.

Naissances.

Mme J. B. Perez, une fille.
" D. W. Kernaghan, une fille.
" Jno Douth un garçon.
" George Rowsthal une fille.

Décès.

Mme A. M. G. Ansbury, 67 ans, rue Marengo et Camp.
John T. Hanson, c. 70 ans, rue Ste-Anne, entre Villere et Robertson.
Mme M. Dellon, s. 39 ans, rue Trémé, entre Canal et Conti.
Amalie Morris, 3 ans, No 264 rue Girod.
Jennie Dulsey, 37 ans, No 50 rue Prieur près Ursulines.
Elisabeth McGuire, 16 ans, No 76 rue Delaunay.
Victor Colmenero, 57 ans, No 298 rue Hospitale.
Thomas Valsen, 37 ans, rue Villeré, près Dumaine.
Patrick Beenan, 45 ans, 56 rue Félicité;
John Dowell, 3 mois, 7 mois, No 264 rue Girod.
Francisco Lala, 3 ans, rue Marigny, près Moreau;
Elisabeth Carmena, 15 ans, coin des rues Amour et Désiré.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST CHARLES.

G G Cella, New York mme M A Craig, M B Chaplin et femme, Pittsburg; Jas Lahey, New York; W F Sims et femme, Springfield; mme Sutton et fille, Pittsburg; J M W Hall, Boston; J H Baker, M Wilson, G W Gwin, B Bryant jr, J G Hazlehurst, Tenn; Thos Greene, Louisville; J H Gilmand, Shreveport; W H McMillen, ville; Harry W McCall, Phil; Isaac Winston, U S C; A G Sutor, Ky; E B Cox, Madison, New York; M B Phillips Lebanon, Ky; L C Ferrell, Montgomery; H Sampson, N C; Mme S Reynolds, New York; Mme Phillips Lebanon.

CITY HOTEL.

Geo T Walker, Texas; W S Brittingham, Galveston, Texas; Fox, Mexique; J M Gwyte, N C; Mme M Read, mobile Ala; J L Miller, bas de la côte, W H Rowley, Homer; ville Le; J H Churchill, ville; Jno R Livesey, Norfolk, Va; E T Bowden, Van Slycks, Jamaïque; Lt C O Grenault Lynchburg Va; J A Bush et fil, Helena Ark; Chas Apelles, Jersey City; S J O Linch, Pardee Kent Co, Michigan; P Sullivan, Cincinnati; C Mairesse, New York; E G Cooper et femme, N L Sirtrunk et femme, Shelby Co, Ky; W P Nelson, ville; Mme J A Peterson, Vera Cruz; Mlle M Trowbridge, Vera Cruz; Mlle Maria Trowbridge, Vera Cruz; Antonio Castillo, Vera Cruz; E Schaeffle, Mexico; L E Woods et femme, Chest-Biton Rouge; R H Halle, Bayou Sara; Lieut. James Vignes, Pointe Coupée, Phil Earhart, Donaldsonville; H Lehman Lee; G T Hale, Caledonia, Ark; O S Parker, McComb City; H C Minor, Lac; Brewster, Cumberia, ville.

Grand Concert.—Nous annonçons pour ce soir, mercredi, 26 du courant, un grand concert vocal et instrumental, donné par MM. Aubert, Pacini & Schneider avec l'assistance de Mlles E. Lehman, E. Fremaux, R. Heidingefelder et de Mme H. Bayon dans lieu à la salle Grunewald. En voici le programme qui est fort intéressant:

PREMIERE PARTIE.

1. Trio de piano, flute et violoncelle (diabiue) ..... C. M. Weber
Aubert Pacini Schneider.
2. Il Pastore Svizzero—fantaisie de flute..... Schneider
Mr Schneider.
3. La Norma—Fantaisie de violoncelle. Aubert et Schneider.
4. Sous ton Balcon—Sérénade..... D'Aquin
Mlle E Lehman.
5. Introduction et Saltarello sur Puritani—Solo de piano..... Fumagalli
Mr Pacini.

DEUXIEME PARTIE.

1. Coral Caves—Solo de piano..... Ryan
Mlle Heidingefelder.
2. " " Romance..... "
Mlle E. Fremaux.
3. The Dance of the Sylphs—Solo de piano..... Fumagalli
Mr Pacini.
4. Le Carnaval de Venise—Solo de flute..... Schneider
Mr Schneider.
5. Musette—Solo de violoncelle..... Offenbach (Imitation d'un air de dance du 17me Siècle.)
Mr Aubert.
6. Aida—Grand Duo..... Verdi
Mlles E. Lehman et R. Fremaux.

Le piano dont on se servira est le grand piano de Pleyel que M. L. Grunewald a eu l'obligeance d'offrir en cette occasion. Le concert commencera à 8 heures précises.

Archives des cours de l'Etat.—L'honorable Jonas ayant demandé au ministère de la guerre de renvoyer en Louisiane des archives qui appartiennent aux cours de l'Etat et en ont été enlevées durant la guerre, bien qu'elles ne soient pas en nombre à celle-ci, Son Excellence vient d'adresser à notre sénateur la lettre suivante, qu'il a immédiatement transmise au gouverneur Wilz et la sollicitation de qui la demande avait été faite auprès du département.

Voici la traduction de la lettre:

"En réponse à la communication par laquelle vous me demandez de renvoyer en Louisiane certaines archives qui appartiennent aux cours de l'Etat, et qui trouvant dans les bureaux de ce département et n'ont aucun rapport avec la guerre ou son histoire, j'ai l'honneur de vous informer que celles des archives qui sont la propriété de la Louisiane, ne se rattachent en rien à la guerre de la rébellion et sont antérieures au 4 mars 1861, peuvent remises au gouverneur de votre Etat."

Cour Criminelle de District.—Section A.—Juge Roman.—Le jugement de Maître Alphonse, Ed. Chevillon et Charles Farar, accusés du meurtre de Robert Burton, le 4 juillet dernier, a été remis à demain, jeudi.

Martha Spiel, accusée de vol, s'est reconnue coupable.

J. Comar et Martha Spiel convaincus de vol, ont été condamnés à trois mois de prison de paroisse et aux frais.

A la section B.—Juge Luzenberg—George E. Farinet accusé de port d'armes cachées.

Le ministère public a renoncé à la poursuite de George E. Paris, Chas Olivier et d'Olivier Lazyard, accusés d'attaque à main armée; Sarah Hébert, accusée de vol de nuit.

Charles Olivier, accusé de port d'armes cachées; Henry Planchard, de détournement de fonds — ont été acquittés.

Cour du juge Miltenberger.—John Dufforce, accusé de voies de fait; Wm Clark, d'attaque à main armée—ont été envoyés à la cour criminelle de district. Le premier a fourni un cautionnement de 250 piastres; le second n'a pu en donner un.

Joe Otori et Vincent Otori, accusés par A. Mendola, d'attaque à main armée, a fourni un cautionnement de $500 pour répondre de sa bonne conduite. Le magistrat a acquitté John Otori contre qui la même accusation avait été formulée.

Martin Healey, qu'un certificat du médecin de la ville déclare atteint d'aliénation mentale, a été envoyé à l'asile.

George Willey, accusé de s'être battu et d'avoir troublé la paix; Silvy Dorsey, d'ivresse et de bris de paix—ont été condamnés à une amende de $10 ou à vingt jours de prison de paroisse.

Thomas Perry, accusé d'avoir poignardé Andrew Weaver, a été envoyé en prison en attendant l'interrogatoire.

English Duperin, accusé, par Mme E. Bruneau, de voies de fait, a été requis de donner un cautionnement de $150 pour répondre de sa bonne conduite. A défaut de cautionnement, il passera dix jours en prison.

W. H. Johnson, pour ivrognerie, a été condamné à une amende de $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Cour du juge Davey.—W. Downey, accusé d'avoir menacé de tuer Alice Downey, a été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de sa bonne conduite.

James Dabill, accusé d'être entré, nuitamment, chez Mme Donahue, avec effraction, dans l'intention d'y commettre une félonie, a dû fournir un cautionnement de $500 en attendant l'interrogatoire.

Minnie Monroe, Sam. Bagnetti, Annie Brown, Ky Hawkins, accusés du vol de fait; E. Bellino de bris de paix et de voies de fait—ont été requis de donner un cautionnement de $250 pour répondre de leur comparution.

Charles Kozel est accusé d'attaque à main armée et de port d'armes cachées. Cautionnement de $350 en attendant l'instruction.

John Moriarty, accusé d'avoir participé à Tom Casey, a été envoyé en prison.

Thomas Bird, accusé d'être entré, nuitamment, chez M. John Spencer et d'y avoir volé des bijoux évalués à cent cents cinquante piastres, a été envoyé à la cour criminelle de district. Cautionnement de $1000.

Conseil de ville.—Le conseil s'est réuni, hier, à deux heures. Le maire, les administrateurs Delamore, Fagan, Fitzpatrick, Guillotte, Huger, Mealey et Wilkins étaient présents.

Le secrétaire a lu le vote dont le maire a frappé l'ordonnance de gaz hydrogène. M. Shakspeare y dit qu'il a soumis l'ordonnance à l'avocat de la municipalité. Il faudrait y introduire une modification qui remplacerait les mots "H. S. Jackson, W. Van Benthuysen et leurs associés" par les mots "H. S. Jackson, leurs successeurs cessionnaires et fondés de pouvoir."—La modification a été acceptée et l'ordonnance définitivement adoptée.

Les allocations du mois de décembre ont été votées.

Le Conseil a ordonné l'impression de deux cent cinquante exemplaires du rapport de l'administrateur des comptes publics. Il y est annoncé que la dette convertie est de $15,309,908 65, la dette consolidée flottante de $1,895,403 71 — ce qui porte la dette convertie et la dette flottante à $16,720,702 36; que les taxes à percevoir pour 1878 et les années antérieures s'élèvent à $3,628,049 81; celles pour 1879 à $247,936 39; celles pour 1880 $4 40,021 00 — total, $668,937 30; que l'actif du Tours Alms House Fund est de $7,575 13; celui du Pickles Fund de $25,864 99; celui du Fink Asylum Fund de $233,146 06; celui du McDonogh School Fund de $599,847 20.

Les taxations qui autorisent les "rice men"—les personnes intéressées au commerce du riz—de faire construire au quai au pied de la rue Elmire, a été adoptée.

M. Lucas E. Moore a été autorisé à se servir d'un quai au poteau No 10; M. Wm. H. Beacham qui a nuisé—membres d'un comité des Continental Guards—à faire construire une estrade sur la place Lafayette.

L'ordonnance de la police a été ensuite considérée. Le rapport de la minorité a été repoussé. MM. Delamore, Huger et Walshe l'ont soutenu, MM. Fagan, Fitzpatrick, Guillotte et Mealey ont voté dans la majorité.

Une lettre de M. Henri Bordey, qui demande le privilège d'ouvrir un marché particulier au coin des rues Félicité et St-Thomas, a été envoyée à l'administrateur du département du commerce.

A quatre heures, le Conseil s'est ajourné à mardi prochain.

Paragraphes.—Les "mandamus" que le juge Billings a repoussés et dont nous avons parlé dans notre numéro d'hier aurment, si les créanciers de la Ville-Orléans en avaient obtenu l'exécution, entraîné le paiement de:

$ 2 935 00	à	Chas. Lomer (9217)	
55 367 50			
6 750 00		Chas. E Rathbone,	
11 052 22		A. Marchand	
6 385 00		Edw. Auger	
6 385 00		J. F. Vigner,	
30 000 00		Thos. Sawey,	
6 481 32		Alex. Schmidt,	
119 100 00		Fred. Von Kiper	
29 350 00		Chas. Mayhoff.	
$269,756 10		Total	

L'arrêt du tribunal délivre les contribuables d'une taxe d'au moins deux millions et demi.

—La société des jeunes israélites donne un grand bal masqué, le mardi, 8 du mois prochain, au Grunewald Hall.

Le juge Tissot a refusé d'accorder le droit de priorité à vingt-sept mandats—"constitutional warrants"—dont la valeur est émis conformément à l'article 207 de la constitution et à la loi 50 de 1880, dix conformément à l'article 42 et à la loi 71 de 1880, et dont M. James D. Houston est porteur. La décision a été rendue à la suite d'un procès que M. Houston a intenté à M. Burke, trésorier de l'Etat. M. Burke avait répondu qu'une cour ne peut pas lancer un mandamus à moins que le devoir exigé d'un chef de département ait un devoir ministériel clairement établi; qu'il n'y a pas dans la loine de l'Etat aucun article qui fasse face à tous les mandats émis en vertu de la constitution, et qu'aucun porteur ne peut réclamer la préférence sur les autres.

—A la cour civile de district, la succession de Mme veuve James Hepburn; celle de Samuel Zimmerman; celle de Marie Françoise Zardy; celle d'Alexandre Maxwell; celle de Charles D. De Boer; celle de Mme Clémentine De Morat, veuve de A. Pichot—sont ouvertes.

—Le gouverneur a nommé hier Wm H. Anderson notaire de la paroisse St-Landry; Wm A. Darby juge de paix du premier "ward" de la paroisse Union.

—Un échauffa a eu lieu, hier, dans la levée Delhiers, à un mille au-dessus de Carrollton.

—La nouvelle ordonnance de police il est question dans notre compte-rendu de la séance des administrateurs, exige que tout candidat aux fonctions de membre de la police, soit citoyen de la Nouvelle-Orléans depuis cinq ans.

—On a tenté dincendier, au West End, le restaurant connu sous le nom de "Fred's House" et exploité par M. A. Fredericks.

—Dans les vingt-quatre heures expirées hier matin à cinq heures, la police a fait quarante arrestations, dont onze dans le premier precinct, trois dans le deuxième, quinze dans le troisième, trois dans le quatrième, deux dans le cinquième, deux dans le sixième, deux dans le septième, deux dans le septième, deux dans le huitième. Elle n'en a opéré aucune dans le cinquième, ni dans celui des faubourgs, ni dans celui du port.

—Geo Bier a été arrêté dans la rue Constantine, entre les rues Ste-Marie et Jackson. Il est accusé d'avoir troublé la paix et enfreint l'ordonnance 635 qui défend de déshonorer les armes dans les limites de la ville.

—Ed Wilson, c, accusé d'avoir enlevé des bancs à une barrière, au coin des rues Zimple et Burdette, a été écroué à la station du sous-septième.

—Henri Hawkins, c, pour méchanceté et voies de fait, a été arrêté au coin des rues St-Jacques et Tchoupitoulas.

—R. Rollins, accusé d'avoir battu A. Rollings, d'avoir troublé la paix et de s'être servi d'un langage indécent, a été arrêté à l'enseigne des rues St-Thomas et Théâtre.

—Une vieille maison de la rue Thayer, entre les rues Atlantique et Terret, appartenant à M. Harry, s'est écroulée; une grande partie des débris sont sur le trottoir et empêchent la circulation.

—Rudolphe Kammerer a été arrêté à Algier. Anthony Brunner l'accuse de l'avoir battu dans l'intention de le tuer.

—Un garçon a lancé une boule de neige sur un "car" qui passait dans la rue des Magasins, entre les rues Félicité et Ste Marie, la boule a brisé une vitre, et les nerveux ont blessé à la joue M. P. A. Ober, un des passagers. M. Ober est descendu du véhicule et a fait passer la blessure dans une pharmacie du voisinage. Le garçon s'est enfui.

—Deux chiens qui se battaient sous la maison de Mme Baptiste, dans la rue Tremblay, entre celles St Patrick et St Denis, ont été tués par un agent.

—Une rixe a eu lieu, dans la rue Annonciades, près Septième, entre Peter Gertner et Mme Feuch; cette dernière a reçu un léger coup de rasoir.

—David Law, accusé d'avoir enfreint la loi du revenu, laquelle défend de vendre des cigares sans avoir obtenu le droit de patente—"license"—a été arrêté au coin des rues Royale et Canal.

—R. Cutter a été arrêté dans le Passage de la Bourse, entre les rues Douane et Canal. B. Meyers l'accuse de méchanceté et d'obtention de rafraîchissements sous de faux prétextes.

—Hier matin, à quatre heures, George Willey, accusé d'avoir battu Joe Bell, c., au coin des rues Canal et Wells, a été écroué à la station de la place Jackson. Bell a été également incarcéré.

—Hier soir, à dix heures et demie, J. N. Léonard ou J. N. Lordy a été arrêté au No 166 de la rue Rampart. M. Michael Lee l'accuse d'être entré chez lui nuitamment et d'y être caché dans l'intention d'y commettre une félonie.

—George Washington et David Jackson, tous deux de couleur, sont d'être battus, avoir troublé la paix et d'avoir servi d'un langage indécent, ont été arrêtés dans la rue des Magasins, près Amélie.

—Hier matin, à trois heures, un nommé Frédericks, chinois, âgé de quarante ans, a été trouvé mort, chez lui, au No 72 de la rue St. Pierre. Le coroner en a été averti.

—Hier, à quatre heures et demie de l'après-midi, un incendie a éclaté dans les dépendances de la maison du 139 de la rue Ursulines, appartenant à M. Bonnecaseau et occupée par Mme Augustine Debas. La bâtisse a été détruite; la perte est de six cents piastres. La maison adjacente ainsi que les dépendances, propriété de Mme Abadie Bertrand qu'habite et y tient une boulangerie, a été endommagée par le feu et l'eau. Les dégats sont de cinq cents piastres. La perte est couverte par une assurance de trois mille piastres. L'alarme a été donnée par M. Soniat, de la boîte No 216, coin des rues Dauphine et Hôpital.

—Le grand juri a siégé hier. Il n'a pas trouvé lieu à poursuivre l'officier de police Wm. Cooper, accusé de l'homicide de Wm. Robinson, blessé le 22 décembre dernier, au coin des rues Douane et Peters, et mort le lendemain à l'hôpital des suites de sa blessure.

—Une rixe a eu lieu, hier, à quatre heures, dans un café de la rue Decatur, près Toulouse, entre John Travers et Morris Kervin; ce dernier a été légèrement blessé au côté droit de la figure. Travers a été écroué à la station du troisième precinct.

—Une heure et demie plus tard, autre rixe dans la rue Prieur, près Gravier, entre Nicholas Weudtrade et Thomas Cassidy. Cassidy a reçu un coup de couteau au ventre. Sa blessure n'est pas grave. Wendtrube a été arrêté.

—John McLaughlin et Chas Bacher, accusés de voles de fait, ont été arrêtés, hier matin—le premier, au coin des rues Constance et Thalie; le second, au coin des rues St-James et Chippewa.

—Hier soir, à sept heures et quart, W. H. Shields, pour avoir battu et menacé de tuer W. J. Armitage, a été arrêté à l'encoignure des rues Girod et Camparts.

—A la même heure Wm. Gill et James Gill, accusés de parjure, ont été arrêtés au coin des rues Levée et Gén. Taylor.

—Le sourd-muet qui a blessé Henri Schofield, la semaine dernière a été arrêté à la station du quatrième precinct.

—Hier, à midi et demi, Nicholas Tampicha, domicilié au coin de la rue des Marais et de la Promenade Carondelet, tirait, de son balcon, des boules de neige aux passants; la balustrade sur laquelle il s'appuyait n'est écroulée, et il est tombé sur le trottoir. Il a reçu plusieurs contusions dont aucune n'est grave. La balustrade est tombée sur le réverbère du coin, et l'a endommagé.

—Les reverberos de la rue Laurel, de Première à Toledano; celui de la rue Constance, entre les rues Sixième et Toledano, n'ont pas été allumés dans la nuit de dimanche à lundi.

—Il est dangereux de passer près du hangar du coin des rues Girod et Fulton, car il menace ruine.

—Gus Alexander et Henri Thomas—ce dernier, caporal de la police—se sont pris de querelle, au coin des rues Ste-Anne et Decatur. Ils ont tous deux été écroués à la station du troisième "precinct."

—George Steiner a été arrêté, hier matin, à neuf heures et demie, à l'encoignure des rues Magazine et Josephine. Il est accusé d'avoir battu Wm. B. Churchill.

—Ben. Thomas, vieux nègre de quatre-vingts ans, a été trouvé mort, chez lui, au No 37 de la rue St-Philippe.

—Victor Pessou et Louis Brozeau, pour s'être battus et avoir troublé la paix, ont été arrêtés au coin des rues Dauphine et St-Louis.

—Hier soir, à huit heures et demie, Mlle Marie Magonnis, demeurant au coin des rues Adele et Fulton, s'est présentée à la station de 1re ticuel precinct; elle a dit au sergent de service que plusieurs enfants envoyaient des boules de neige dans un magasin d'épiceries que tient une vieille dame, à côté de chez elle, qu'elle leur a dit de discontinuer, et que l'un d'eux, Fred. Grass, l'avait frappée au visage. Les sergents O'Rourke et Rowley se sont transportés sur les lieux pour arrêter Grass, mais celui-ci s'était enfui. Un attidavit sera fait contre lui ce matin.

—James Farrell, C. Donnelly et Jack Dobbine, sont entrés hier, à cinq heures de l'après-midi, dans le café de John Schellong, coin des rues Neuvième et Magazine. Ils y ont fait un tapage infernal, et lorsque le propriétaire les a priés de rester tranquilles, Dobbine a tiré son pistolet de sa poche et l'a menacé; peu après ils sont sortis de l'établissement. Ils seront arrêtés aujourd'hui.

—Hier soir, Dennis Rogers, matelot du steamer "Architect", en traversant la place Jackson, a été assailli par Steve Meaney qui lui a enlevé un paquet de vêtements, évalués à une douzaine de piastres.

Ventes tmscrites aux bureaux de l'assistant des aliénations:

Mme Anna C Schreiber à Mme J Noronn un terrain et bâtisse compris entre les rues Baronne, Dryades, Soniat et Washington, ayant 27 pieds de face rue Dryades sur 120 de profondeur $1150

Mme G Piney à Mlle C E Bienvenu un terrain et bâtisse compris entre les rues Bagatelle, Wilson, Crapo et Amour ayant 27 pieds de face rue Bagatelle sur 120 de profondeur $900

Mme Louise Kocech à F Fisher et fils un lot et bâtisse compris entre les rues Jeannette, 5me, Louisiane et Jefferson ayant, quatre terrains et bâtisses compris entre les rues Jeannette, Laurel, Jefferson et Elliott ayant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur $4900

Edward Mara à C Vink un terrain et bâtisse compris entre les rues Esplanade, Derbigny, Egmont et Mandeville ayant 28 pieds de face rue Urquhart sur 57 de profondeur $425

Michael F Kelleher au colonel John McDonald Taylor, un terrain et bâtisse compris entre les rues Clio, Kraus, Carondelet et Baronne ayant 25 pieds de face rue Clio sur 93 de profondeur $2250

Pierre Delaussy jr. et Jean Baptiste Delaunay à T & X Vinton, la moitié d'un terrain et bâtisse au coin des rues Esplanade et Villere ayant 30 pieds de face rue Bagatelle sur 120 de profondeur $700

Pierre Girard à L Fleischuh un terrain et bâtisse compris entre les rues St. Louis, Trémé, Marais et Tonlouse ayant 28 pieds de face rue St Louis sur 94 de profondeur $1250

Mme I M Denaud et autres au New Orleans cotton exchange, trois terrains et bâtisse compris entre les rues Carondelet, Gravier, Baronne et Commune ayant ensemble 76 pieds de face rue Commune sur 120 pieds de profondeur $37,000

Arthur Darcis à Mme H G Bernard un terrain et bâtisse compris entre les rues Dumaine, Bienville, Robertson et Claiborne ayant 64 pieds de face rue Dumaine sur 127 pieds de profondeur $3500

Vaiche! Notre du dernier genre en vente à l'Etoile S.

—Les exportations du district consulaire de Lyon aux Etats-Unis pour le mois de décembre s'élèvent à 3,526,207 fr., soit une augmentation de 1,290,000 sur la période correspondante de 1879.

L'ensemble pour l'année 1880 s'élève à 59,918,667 fr., soit une augmentation de onze millions sur l'année 1879.

—A table d'hote:

Le garçon tient à la main un plat de choucroute.

Un des dineurs:

—Carsot! beasez-moi te zett chucrute!

Le voisin du dineur, d'un air aimable:

—Monsieur est Allemand?

—Yes!

—Ah! Monsieur est Anglais!

—Je crois que vous vous f... ez de moi, Oui.

Les Dames élégantes se chaussent toutes à l'Etoile S.

—Un horrible forfait vient d'avoir lieu à Saint-Désert (Saône-et-Loire). Dans la nuit de dimanche à lundi, une fille de trente ans environ, a mis le feu à la maison de sa vieille mère qui est malade et avec laquelle elle demeure. Après avoir allumé un réchaud dans un petit cabinet placé sous l'escalier, elle pousse de force la vieille femme dans ce réduit et essaya de l'y enfermer pour l'asphyxier. Mais la malheureuse, heureusement, a maintenir son bras dans l'entre-bâillement de la porte, qu'elle elle demeure. Après avoir allumé un réchaud dans un petit cabinet placé sous l'escalier, elle pousse de force la vieille femme dans ce réduit et essaya de l'y enfermer pour l'asphyxier. Mais la malheureuse, heureusement, a maintenir son bras dans l'entre-bâillement de la porte, qu'elle n'a pu fermer. Elle a alors saisi un bâton et en a asséné des coups violents sur la tête de sa fille dénaturée.

Détail horrible: pendant que de mère passait la main par la porte, la fille demandait une hache à son frère pour couper cette main qui lui empêchait de fermer cette porte. Le garde champêtre, prévenu aussitôt, alla chercher la gendarmerie de Givry, qui mit la fille en état d'arrestation. Elle a été incarcérée à la maison d'arrêt de Chalon.

Les antécédents de Louise Michel.

M. Fayet, ancien recteur d'académie, a publié dans l'*Univers* une étude dont nous détachons les lignes suivantes:

En mai 1853, quand je suis arrivé dans le Haute-Marne pour y remplir les fonctions de recteur de l'académie départementale, Mlle Louise Michel dirigeait une école libre dans la commune d'Audeloncourt, près du village du Dronzcourt, où habitait sa mère. Cette école n'avait rien de remarquable, ni en bien, ni en mal, et certainement je n'en aurais conservé aucun souvenir particulier si, à la suite de certaines cancans comme il s'en produit si souvent dans les petites localités, je n'avais cru devoir écrire à la directrice, alors âgée d'une vingtaine d'années, que, si de pareils cancans pouvaient avoir des fondements sérieux, elle s'exposerait à comparaître devant le conseil académique. Voici quelques extraits de sa réponse, que j'ai conservée en raison de son originalité:

Après m'avoir remercié de mes conseils, dont elle promet d'être "toujours reconnaissante," elle ajoute:

Quand, lasse de la vie et déjà sans courage,
J'abandonnerai ma barque aux caprices des flots,
Quand je voguerai au soir au milieu du voyage
En me cachant le front avec, comme pendant l'orage
Deffendant les jeunes remords!

Vous avez un peu mon quoiques mots d'espérance,
Et vous avez parfois, dans les nuit parfois,
Le poète troublé par quelque songe immense,
Laisse parler ses rêve et met sous défiance
Son âme mûrie dans un voir.

Merci, j'aurai toujours pour vous un chant de lyre,
Une parole amie et que les mirages
Sur de tristesses ne laissement rien arriver(!!!),
Soit qu'il vorue paisible au souffle du zéphire,
Ou rude l'aura à ses flancs.

Et, ce qui achève de peindre ce caractère original, jeune, simple institutrice libre d'une petite commune rurale, elle met à ma disposition la somme énorme de 100 francs pour venir en aide à une veuve et à des orphelins que venait de laisser un pauvre instituteur.

L'auteur de l'étude rapporte plus loin que Mlle Louise Michel refuse toujours le mariage. D'un esprit exalté et poétique, on ne voit, en effet, elle chantant les malheurs de la Pologne, la misère des ouvriers de Rouen au moment de la crise cotonnière, la venue du Messie, le Calvaire, la mort de Mgr Sibour, etc. Voici quelques extraits de sa "méditation" sur la mort de Mgr Sibour:

Quand, semblable à l'autour planant sur la cam

Le poète étend sur tout les voiles du tendresse,
Paisible on voit s'asseoir, en haut de la impatience,
Le mort comme un berger qui compte ses trou

(pass,
Et toujours contre celui qui rend droite la voie
Le peuple consacré recourt à deux genoux.
Les prêtres, le pleurs, et le Seigneur envoie
Des anges tout palement qui les bottent pour

nous.

Mais quand l'ingrat armé vient frapper sa victime
Jusqu'au pieds des autels, quand le sacrifié

tombe

De notre siècle étrange épouvantable crime
Le sang de prêtre sera le sang de Dieu
Quand rayonnera encore de la marque sujétrie.
Le signe ineffaçable au front assez recrat.
Le peuple est sans foi ni loi, il est sans prêtre
L'enfer qui l'a poussé recule en frémissant.

Et si pitoyez se pleurons, le front dans la poussière
Revêtus de cilices et le Vendredi Saint
Comme le roi prophète, à genoux sur la pierre,
Gémissons notre temps est peut-être maudit.
Deux martyrs en huit ans! L'un meurt pour la

(patrie
En voulant du combat arrêter les horreurs
L'autre au pied d'un autel, pour le nom de Marie
O Paris que tu fais du mal de tes pasteurs!

Tels étaient les sentiments, telles étaient les idées où, si l'on veut, les imaginations que Mlle Louise Michel manifesta jusque vers 1870. M. Fayet recherche en vain, avec beaucoup d'autres, comment le poète, absolument inoffensif au point de vue de la morale, de la religion et de la société, a pu devenir, même après huit ans de réflexions à Nouméa, l'impie, la farouche intransigeante qui, dans ses conférences, débite aujourd'hui des extravagances tellement exorbitantes que beaucoup de gens sérieux et nullement bégots se demandent si, dans son intellect encore plus que dans celui de la société, il ne devient pas nécessaire de l'enfermer à Charenton.

Une bonne bouteille claquée pour dames a $1 50, l'Etoile S.

Les constructions navales en Clyde.—La statistique des constructions navales dans la Clyde, publiée par le *Daily Mail* de Glascow, donne des renseignements d'un grand intérêt sur l'une des industries du Royaume-Uni, qui semble plusieurs progrès.

Les chantiers de cette rivière qui ont été lancés, l'année dernière, plus loin les cinquante-huit chantiers de construction actuellement existants dans ce district, n'est pas moindre de 227 steamers et 31 voiliers. Ces chiffres représentent un total de 242,774 tonneaux de jauge, et un pouvoir nominal de 204,187 chevaux-vapeur.

—En 1877, les chantiers de la Clyde avaient mis à flot 163,472 tonneaux. Le tonnage des navires construits s'élevait, en 1878, à 225,640 tonneaux, pour retomber, en 1879, à 173,820 tonneaux; mais, en 1880, l'accroissement est de 68,954 tonneaux, et le total des bâtiments mis à flot dépasse de beaucoup tous les chiffres antérieurement atteints.

Pendant la dernière année, les chantiers de MM. John Elder n'ont pas fourni moins de 32,775 tonneaux avec 38,124 chevaux-vapeur, et ce chiffre comprend 17 navires de grandes dimensions. — La maison Stephen et fils et la maison Benny et frères ont mis à flot chacune près de 20,000 tonneaux.

Pour 1881 on prévoit des résultats encore supérieurs. La Compagnie Cunnard a commandé quatre navires, dont un de 8,500 tonneaux, et 11,000 chevaux, et un autre de 7,000 tonneaux et 8,500 chevaux. La Compagnie Guion fait construire un steamer de 6,250 tonneaux et de 10,000 chevaux; la North German Lloyd un steamer de 4,500 tonneaux et le 5,400 chevaux; la Peninsulaire et l'Oriental, deux navires: l'un de 5,000, l'autre de 4,000 tonneaux; le gouvernement britannique, deux vaisseaux de guerre de 4,000 tonneaux chez la Compagnie Orientale. un steamer de 5,500 tonneaux. Les autres navires encore sont—ou vont être mis—sur chantier pour les Compagnies Union, Donald Currie, State, Glen, Anchor, Monarch, Pacifique, Inde britannique, etc.—En résumé, on compte, dès à présent, sur construction sur la Clyde, une cinquantaine de bâtiments jaugeant chacun, en moyenne, plus de 3,000 tonneaux.

Souliers vernis pour bals à l'Etoile S.

Le Louis d'Or.

Chapeaux bas! messieurs,
C'est le Louis d'or, le roi de notre époque, que j'ai l'honneur de vous présenter;
—nous le connaissons tous pour lui faire une cour des plus assidues et cependant je suis certain de vous être agréable en vous parlant de lui, en vous racontant son histoire, en vous faisant connaître sa généalogie.

C'est en 1610, sous le règne de Louis XIII que furent fabriqués les premiers Louis d'or et c'est de ce prince que vient le nom de Louis.

A la cour les courtisans furent les premiers à lui donner ce nom qui se généralisa bientôt dans la salle—le peuple comme toujours fit bien un peu d'opposition.—Parmi les mécontents et les intransigeants de l'époque on appelait le Louis d'or "Pistole" du nom d'une monnaie espagnole qui jusqu'au XVIIIe siècle eut à peu près la même valeur. Mais ce nom resta dans la suite à une monnaie inférieure d'une valeur approximative de 10 francs.

Si le roi Louis XIII fut le père du Louis d'or, le surintendant Bullion fut son parrain; ce fut lui qui peu après sa naissance le tint sur les fonds baptismaux;—la cérémonie fut magnifique et pour me part je regrette vivement de ne pas être invité de temps en temps à de semblables réjouissances;

Le surintendant Bullion eut l'idée fort originale d'offrir un grand dîner aux gentilshommes de la cour et de faire servir à la fin du repas un bassin d'argent rempli de nouvelles pièces.

On but à la santé du nouveau-né et puis le surintendant Bullion invita chacun des convives à en prendre ce qu'il voudrait.

Si je m'étais trouvé là, comme j'en eu volontiers rempli mes poches!

Les prince Louis d'or qui furent successivement mis en circulation furent les Louis de 1703 dits "aux insignes"; ceux de 1709, dits "aux soleils"; de 1725, dits "aux armes"; de 1716, dits "de Noailles"; de 1718, dits "de Mars"; de 1723, dits "Mirlitons"; de 1726 et suivants, dits "à la lunettes"; de 1786, dits "aux armes"; de 1791, dits constitutionnels.

A ces Louis de 24 livres succédèrent les pièces de 20 francs frappées seulement sous le Directoire, avec les doubles Louis de quarante francs.

Nos pièces d'or prirent sous l'empire le nom de Napoléons et de doubles Napoléons.

Je ne sais quels peuvent être les noms que l'avenir réserve à ces charmante petite bibelote, mais il est une chose certaine c'est que quelques soit le nom qu'ont leur donne ils seront toujours les bienvenus.

(Feuille d'Avis.)

On raconte qu'il devant Guibolard